



Le Petit Messinois

Numéro 124 - Juin 2019

Mairie - 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN

Tél. : 03.83.47.22.21

Directeur de publication : Daniel LAGRANGE

Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX

Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr

Dépôt légal : Avril 2008



En direct de la mairie



Le 26 mai se tenaient les élections européennes afin d'élire le nouveau parlement européen.

Résultats pour la commune de Messein :

Nombre d'inscrits	1326
Nombre d'émargements	742
Nombre de bulletins blancs et nuls	26
Nombre de suffrages exprimés	716
Soit une participation de	55,96 %

Nous remercions chaleureusement les personnes qui de par leur disponibilité et leur sens civique, ont contribué au bon déroulement des élections européennes.

Ce sont 24 assesseurs qui ont tenu des permanences de 2h30 et 10 scrutateurs qui ont procédé au dépouillement.

Nous saluons leur engagement aux côtés des élu(e)s qui est essentiel pour la vie de notre commune. Merci pour leur implication et leur investissement.

Élections européennes Dimanche 26 mai 2019	Bureau 1	Bureau 2	Total
Nombre d'inscrits	706	620	1326
Nombre de votants	400	342	742
Nombre bulletins blancs et nuls	15	11	26
Nombre d'exprimés	385	331	716
Nombre de voix obtenu par la liste présentée par :			
Mme AUBRY Manon	28	27	55
M. DE PREVOISIN Robert	0	0	0
M. CAMUS Renaud	0	0	0
Mme MAIRE Florie	0	0	0
Mme LOISEAU Nathalie	85	39	124
M. TRAORÉ Hamada	0	0	0
M. PHILIPPOT Florian	3	3	6
M. ALEXANDRE Audric	0	0	0
M. BOURG Dominique	1	0	1
M.VAUCLIN Vincent	0	0	0
M. LAGARDE Jean-Christophe	14	11	25
M. GLUCKSMANN Raphaël	25	29	54
M. GERNIGON Yves	0	0	0
M.HELGEN Gilles	0	0	0
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas	12	10	22
Mme CAILLAUD Sophie	0	0	0
Mme DELFEL Thérèse	0	0	0
Mme ARTHAUD Nathalie	1	4	5
M. BROSSAT Ian	10	5	15
M. ASSELINEAU François	3	5	8
M. HAMON Benoît	12	12	24
Mme TOMASINI Nathalie	0	0	0
M. BARDELLA Jordan	114	105	219
Mme CORBET Cathy	0	0	0
M. SANCHEZ Antonio	0	0	0
M. DIEUMEGARD Pierre	0	0	0
M. CHALENÇON Christophe	0	0	0
M. LALANNE Francis	1	0	1
M. BELLAMY François-Xavier	13	25	38
M. JADOT Yannick	44	50	94
Mme THOUY Hélène	10	3	13
M.BIDOU Olivier	1	3	4
M. PIERSON Christian	0	0	0
M. AZERGUI Nagib	8	0	8



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre des missions de protection des personnes et des biens, vise spécialement la lutte contre les cambriolages, constatés en plus grand nombre au cours de la période estivale.

Dès maintenant, vous pouvez informer la gendarmerie de votre période d'absence "Soyons attentifs à notre environnement, à certains comportements suspects, afin d'éviter des actes délictueux. [...] Soyons aussi attentifs aux personnes isolées, fragilisées par la vie et pour qui, un conseil, un geste, une attention à leur vie quotidienne sont un réconfort. Sachons ainsi faire preuve de Solidarité et de Civisme".

ATTENTION : Dorénavant **vous devez aller à la gendarmerie nationale de Neuves-Maisons** 58 rue du capitaine Caillon. Les bureaux sont ouverts tous les jours de 8h00 à 19h00.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 12 juin 2019 publié au recueil des actes administratifs, il est porté à votre connaissance que l'utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques, quelle qu'en soit la catégorie est interdite dans l'ensemble du département de la Meurthe et Moselle du **20 au 22 juin 2019** :

- ⇒ sur l'espace public ou en direction de l'espace public,
- ⇒ Dans les lieux de grands rassemblements de personnes, ainsi qu'à leurs abords immédiats,
- ⇒ Dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers.



Fleurissement

Comme tous les ans une vingtaine de bénévoles s'est réunie le 30 mai aux anciennes écoles pour procéder au fleurissement du village. Suspensions, bacs et parterres ont été rapidement transformés pour apporter une touche de couleur dans le village. La semaine suivante, Aurore Perrard et Brigitte Hugon ont méticuleusement terminé le fleurissement des massifs. Encore merci à ces bénévoles qui ont terminé cette matinée autour du pot de l'amitié.



Bacs à fleurs

Si vous avez la chance d'avoir un bac à fleurs près de votre domicile, n'hésitez pas à l'arroser pour que son fleurissement soit le plus joli possible.



**Dispositif de prévention
des conséquences sanitaires
d'une canicule.**

PLAN CANICULE 2019

**Recensement des
personnes vulnérables.**

Les personnes à risques et isolées, dont la fragilité se trouverait aggravée durant une canicule, sont invitées à s'inscrire dès à présent sur le registre nominatif du CCAS de Messein afin de bénéficier de toute l'aide nécessaire en cas de forte chaleur.

Vers une action de prévention, il est confié au CCAS, le soin d'établir un registre nominatif :

- ⇒ des personnes âgées de 65 ans et plus
- ⇒ des personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- ⇒ des personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

L'inscription se fait soit à votre propre demande soit à la requête d'un tiers.

Le bulletin d'inscription est à télécharger sur le site de la mairie www.messein.fr ou à retirer à l'accueil de la mairie.

Pourquoi s'inscrire sur le registre du plan canicule ?

En cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, le CCAS mettra en place des mesures spécifiques pour apporter aux bénéficiaires conseils et assistance. Il prendra régulièrement contact avec les personnes inscrites pour s'assurer que tout va bien et proposera une visite à domicile si nécessaire.

Tout l'été, le CCAS reste mobilisé pour prévenir des risques en cas de canicule et mettre en œuvre les interventions nécessaires des services sanitaires et sociaux. Il appelle à la vigilance de chacun pour repérer les personnes en difficulté et signaler ces situations d'isolement.

La mise en place du plan canicule est l'affaire de tous.

Soyons attentifs et faisons preuve de solidarité.

Il y a toujours autour de nous une personne isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur.

Contact

Daniel LAGRANGE, Maire de Messein et Président du CCAS

Chantal GERBELLI, Vice-Présidente du CCAS

Stéphanie PIERINI, Agent d'accueil

03.83.47.22.21

FORTES CHALEURS : QUELLES SONT LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES
DÉPENDANTES



FEMMES
ENCEINTES



ENFANTS



LA PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE
D'INFORMATION « CANICULE »

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h
depuis un poste fixe



EN PÉRIODE DE CANICULE, QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?



CRAMPE



FATIGUE
INHABITUELLE



MAUX DE TÊTE



FIÈVRE > 38°C



VERTIGES
OU NAUSÉES



PROPOS
INCOHÉRENTS

SI VOUS VOUS SENTEZ VICTIME D'UN MALAISE, APPELÉZ LE 15



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets la nuit



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques



Boire environ
1,5L d'eau
par jour



MOUILLER SON CORPS
ET SE VENTILER



Manger en
quantité
suffisante



Passer du temps dans
un endroit frais



Donner des nouvelles
à ses proches

Examens et... vacances d'été



Les examens arrivent, c'est l'heure des révisions.

Bon courage !

En cas de réussite aux examens, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie, peut-être pourriez-vous bénéficier de la remise de chèque cadeau offert par le CCAS.

Jeunesse au Plein Air

Comme les années passées, le CCAS a signé une convention avec *Jeunesse au Plein Air* afin de participer financièrement aux frais occasionnés pour un premier, deuxième ou troisième départ en vacances.

Une participation pourrait être octroyée pour le départ en centre de vacances en été 2019.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec Madame Gerbelli à la mairie. Attention places limitées.



Du côté de l'école et du périscolaire

Jusqu'à maintenant, la commune de Messein participait aux frais de restauration scolaire et de garderie pour tous les enfants inscrits au groupe scolaire Jean Rostand, quelle que soit leur commune d'origine.

Cette participation pour les élèves non-résidents de la commune de Messein représente une dépense très importante, assumée par la seule commune de Messein. C'est pourquoi à compter de la rentrée de septembre 2019, la commune de Messein a décidé de mettre en place un tarif pour les enfants n'habitant pas la commune.

De plus, comme tous les ans et compte tenu de l'évolution des prix, la commune a actualisé les tarifs des différents services périscolaires (garderie du matin et du soir et activités périscolaires) ainsi que de la restauration scolaire.

Il est important de noter que la tarification horaire des services périscolaires reste basée sur le revenu imposable du foyer divisé par le nombre de personne vivant dans ce même foyer. Chaque rentrée scolaire, au plus tard fin septembre, il est fortement conseillé d'apporter en mairie votre ou vos dernier(s) avis d'imposition. (Toutes personnes ayant un avis d'imposition individuel et qui composent le foyer devront fournir leur avis)

À défaut de fournir votre dernier avis d'imposition pour la rentrée de septembre, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué

Les nouveaux tarifs seront les suivants :

Cantine et garderie du midi :

Tranches	TARIFS
< 5.499	4 €
De 5.500 à 9.999 €	5 €
> 10.000 €	6 €
Extérieur	7 €

Garderie périscolaire :

	TARIF
Garderie 1 enfant	2,10 €
Garderie 2 enfants	1,85 €
Garderie 3 enfants	1,60 €
Garderie Extérieur	2,50 €

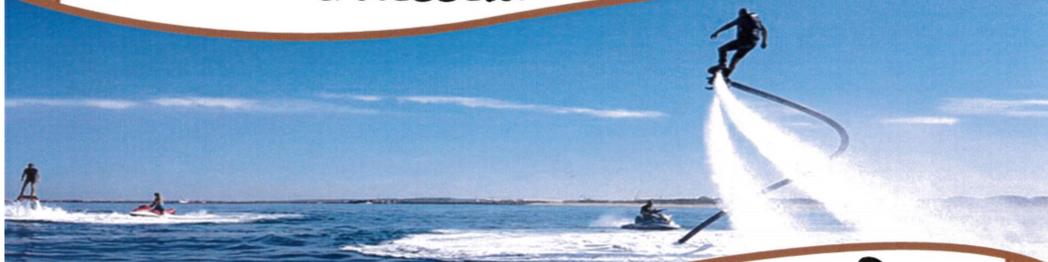
(Le prix de la cantine et de la garderie de 12h à 13h20 revient à plus de 11 € par jour et par enfant).

Activités périscolaires :

	TARIF
Activité périscolaire Messein	15 €
Activité périscolaire Extérieur	18 €



Les Nautidays à Messein



Les 29 et 30 juin 2019

Deux jours d'animation



> **Samedi** : jeu de piste "famille", stand up paddle, voile, fly-board et concert en soirée

> **Dimanche** : stand up paddle, voile, kayak et pédalo



Base nautique et de plein air de Messein

Infos & Reservations
www.messein-loisirs.fr
nautidays@gmail.com



Bulletin
d'inscription
à télécharger
sur le site
de la mairie :
www.messein.fr

KOH LANTA MESSINOIS #2
ORGANISÉ PAR LA BASE NAUTIQUE ET DE PLEIN AIR
ET L'ÉQUIPE D'ANIMATION DE MESSEIN

Créez votre équipe et
venez affronter les
autres familles.
Équipe de 4 personnes
(modalités : voir bulletin d'inscription)

Dans le cadre des Nauthiday's le
29.06.2019
ACCUEIL 9H00 DÉBUT 9H30
FIN 12H00
15 € PAR ÉQUIPE

www.messein-loisirs.fr
loisirs.messein@gmail.com
03.83.47.36.53



Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi : TOUS CONCERNES ! VOUS AVEZ LA PAROLE !

Pour élaborer son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) a fait le choix d'une démarche de concertation publique forte. Elle veut associer ses habitants à l'élaboration du PLUi à chacune de ses grandes étapes. Les habitants ont été invités ces derniers mois à participer à des ateliers de concertation et à des balades urbaines pour exprimer la façon dont ils voient leur territoire aujourd'hui et leurs attentes pour demain.

Le diagnostic ainsi réalisé permettra dans les mois à venir d'alimenter le travail mené par les élus pour élaborer le projet d'aménagement et de développement durables, pièce centrale du futur document d'urbanisme puisqu'il fixera les grandes orientations de développement du territoire pour les années à venir.

Les habitants sont invités à participer au prochain café-rencontre qui aura lieu **le mardi 2 juillet à 18h à la salle du « plan d'eau », allée des Nautoniers à Messein**. Il aura pour objectifs de leur faire un retour sur le diagnostic et de recueillir leurs suggestions, remarques et questions. Les élus et les membres de l'équipe en charge de l'élaboration du PLUi seront présents pour échanger avec le public.

Venez nombreux, c'est l'avenir de votre territoire qui est en jeu !

Renseignements : 03 83 26 45 00 ou contact@cc-mosellemadon.fr



FIN 2019, LE CENTRE AQUATIQUE MOSELLE ET MADON OUVRIRA SES PORTES AU COEUR DE NEUVES-MAISONS, VOUS POURREZ PROFITER DE SES DIFFERENTS ESPACES :

- **ESPACE SPORTIF ET LUDIQUE**
bassin sportif, bassin loisir, bassin petite enfance, toboggan...
- **ESPACE FORME DETENTE**
espace fitness, cardio-training, sauna, hammam, jacuzzi...

**GAGNEZ UN FORFAIT ANNUEL
ESPACE AQUATIQUE ET ESPACE BALNEO**

Coupon-réponse à télécharger sur le site de la commune www.messein.fr et à :

- ⇒ retourner par mail :
contact@cc-mosellemadon.fr
- ⇒ Retourner par courrier à Siège de la communauté de communes Moselle et Madon - 145 rue du Breuil - 54230 NEUVES-MAISONS
- ⇒ Déposer dans l'une des urnes situées à la Filoche, à la piscine actuelle, au RAM, à l'espace emploi et aux accueils du pôle technique et du siège de la CCMM
- ⇒ Sur Facebook :
www.facebook.com/ccmosellemadon

La parole est à vous !

Enquête sur les besoins d'accueil du jeune enfant

Suite à l'étude menée en 2018 et du fait de la situation actuelle de la crèche familiale de Neuves-Maisons, la communauté de communes Moselle et Madon et les communes ont décidé d'engager une étude complémentaire. Vous pouvez y participer sur : <http://ccmm.scop-reperes.fr> ou en scannant le QR code

Répondez en ligne
en scannant le QR code :





INSCRIPTION VACANCES ETE 2019

Modalités d'inscriptions

Semaine 1 :

**1 euro l'activité / 0.50ct bénéficiaires CAF
ou 4 euros semaine / 2 euros
bénéficiaires CAF**

Semaine 2 :

**2 euros l'activité / 1 euro bénéficiaires
CAF
ou 8 euros semaine / 4 euros
bénéficiaires CAF**

Le tarif Bénéficiaire CAF a pour objectif de permettre au plus grand nombre de participer aux activités proposées par les anims. Il est basé sur l'attribution de l'aide au temps Libre de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle. Ce document est à présenter aux anims pour bénéficier de ce tarif.

Attention

Ton inscription pour l'activité n'est validée que lorsque tu auras remis aux anims :

- L'autorisation parentale remplie et signée ;
- L'attestation de la carte vitale de tes parents (si 1ère inscription en 2019) ;
- La fiche de liaison sanitaire (si 1ère inscription en 2019 - téléchargeable sur le site de DDJCS) ;
- Le paiement de l'activité.

Aucune inscription ni réservation ne sera faite sans l'intégralité de ces éléments.

Les permanences d'inscriptions quelle que soit votre commune se dérouleront :

- mercredi 19 juin de 17h à 18h : Maizières (ancien espace clic)
- mercredi 19 juin 18h-20h Chaligny (ancien FJEP)
- mardi 25 juin 17h30-18h20 Frolois (local jeune)
- mardi 25 juin 18h40-19h30 Sexey-aux-Forges (salle polyvalente)
- mercredi 26 juin 14h-15h Flavigny (salle des fêtes)
- mercredi 26 juin 15h30-16h30 Bainville-sur-Madon (maison des associations)
- mercredi 26 juin de 17h à 18h Messein (Espace Jeunes, 1 rue de la gare)

Aucune inscription ne sera prise en dehors de ces permanences

Renseignements, programmes, informations :

> Pour les communes de Maizières, Sexey-aux-Forges, Thèlod et Xeuilley :
06 16 84 77 63.

> Pour les communes de Bainville-sur-Madon, Chaligny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois et Messein : **06 18 19 21 09.**

Mail : jeunesse@cc-mosellemadon.fr / Facebook : anim ados

	Semaine 1 du 08/07 au 12/07	Semaine 2 * du 15/07 au 19/07	Semaine 3 du 22/07 au 26/07	Semaine 4 * du 29/07 au 02/08
Lundi	Futsal ou Jeux de société à la Filoche	Tournoi Wii Sport à Xeuilley ou Escalade (4 €)	Sortie Accrobranches à Fort aventure (4 €)	Sortie Musée des Beaux Arts Nancy ou Fit boxe à Maizières
Mardi	Initiation Voile ou Catamaran à Messein	Sortie Pépinière (visite du parc et détente assurée)	Sortie au lac du Der (4 €)	Création Moulage visage plâtre (viens créer ta propre statue et devenir intemporel) ou Baseball
Mercredi	/	/	/	Sortie Total Jump Lauterbourg (20 €)
Jeudi	Sortie piscine à Damelevières (4 €)	Sortie au château de Malbrouk (4 €)	Echange musical avec les résidents de la maison de retraite de Granges ou Badminton à Maizières	Sortie piscine à Favières (4 €)
Vendredi	Grand jeu défi aquatique (Qui réussira à ne pas finir mouillé?)	Cinéma à Ludres (4 €)	Jeux multimédias ou pêche	Hockey sur gazon ou Gamelle à Ludres
	Semaine 5 du 05/08 au 09/08	Semaine 6 * du 12/08 au 1/08	Semaine 7 du 19/08 au 23/08	Semaine 8 * du 26/08 au 30/08
Lundi	Thermes de Contrexeville (4 €)	Sortie piscine Damelevières (4 €)	Voile ou pédalo à Messein	Origami ou Initiation dessin
Mardi	Sortie pôle nautique à Gérardmer (4 €) Départ 10h30 Jean l'Hôte	Atelier culinaire (création bonbon) ou Futsal	Sortie pôle nautique de Gérardmer (4 €) Départ 10h30 Jean l'Hôte	Tuto maquillage (ramène ton make up et nous, on te conseille) ou Basket
Mercredi	/	/	/	/
Jeudi	Aviron à Nancy (4 €) ou randonnée à la Colline de Sion	FÉRIÉ	Grand Barbecue parents/ élus/ jeunes	Initiation Graff (viens tester tes talents de dessinateur avec des bombes de peintures)
Vendredi	Ciné débat à Xeuilley avec goûter	Beach volley à Flavigny	Tournoi de handball	Cinéma à Ludres (4 €)



FRANCAS FJEP MESSEIN

**Le centre de loisirs ouvre ses portes
du 8 juillet au 2 août.**

**INSCRIPTIONS POUR LE CENTRE DE LOISIRS
JUILLET 2019**

**LES SAMEDIS 15 ET 29 JUIN 2019
DE 9H30 A 12H00**

THEME DE JUILLET
Les jeux en folie

SORTIES :

FORET DE HAYE
LAC MADINE
POKELAND
PARC D'ATTRACTION

ACTIVITÉS :

RANDO PÉDESTRE
RANDO VÉLO
SPORT
CONSTRUCTION DE JEUX
ACTIVITÉS MANUELLES
VOILE / PÉDALO
CUISINE
PLEIN D'AUTRES ACTIVITÉS



Fête de l'eau

Zone de loisirs
à Messein

Samedi
20 juillet
À partir de 15 h

Au programme :

Ventre et glisse
Phare d'escalade
Manège enchanté
Bateau "Mississipi"
Boules "Marche sur l'eau"

Paddle joute
Éclabousse-tout
Flyboard
Soirée dansante

Retraite aux lampions
Feu d'artifice

Restauration
et buvette
sur place

Entrée
gratuite

Organisée par

Messein-en fête

En partenariat avec



Prochaines dates à ne pas manquer

- **29 et 30 juin 2019** : Nautidays - Base de loisirs
- **2 juillet 2019** : Rencontre PLUi - Salle du Plan d'Eau
- **20 juillet 2019** : Fête du Lac - Messein en fête et Base de loisirs
- **1er septembre 2019** : 6 heures du Lac - Base de loisirs
- **Du 6 au 8 septembre 2019** : Enduro et repas pêche - APEM
- **11 septembre 2019** : Don du sang
- **5 et 6 octobre 2019** : Vide-landau - Messein en fête
- **13 octobre 2019** : Foulée du Vigneron
- **20 octobre 2019** : Repas des aînés
- **11 novembre 2019** : Cérémonie commémoration de l'Armistice
- **17 novembre 2019** : Bike and Run - Base de loisirs
- **21 décembre 2019** : Trail de nuit - Base de loisirs

**Tous les numéros du Petit Messinois
sont consultables sur le site de la mairie :
www.messein.fr**